

cule et de l'expédier aussi, je le suppose, à d'autres députés. Il paraît avoir été publié et distribué par le comité du canal de Chignectou, de Sackville, au Nouveau-Brunswick. Cette province fait partie des Maritimes. La Colombie-Britannique a appuyé chaque démarche entreprise par cette partie du pays pour obtenir justice.

Avant d'aller plus loin, je me permets de porter à l'attention du ministre des Travaux publics cette brochure renfermant une jolie carte, qui l'intéressera peut-être un jour. Il s'agit du territoire s'étendant du golfe Saint-Laurent à la baie de Fundy. Si jamais on décide d'aménager le canal,—je ne dis pas qu'il faut le faire,—l'ensemble de la population sera appelée à en acquitter les frais, y compris les habitants de la Colombie-Britannique et de la circonscription de Fraser-Valley. Ils ont contribué à l'aménagement du canal Welland et à d'autres entreprises réalisées dans l'Est du Canada.

M. Stuart (Charlotte): Ainsi qu'à l'endiguement de la vallée du Fraser.

M. Cruickshank: L'honorable représentant de Charlotte aura l'occasion de prononcer son propre discours. Je serai alors heureux de l'entendre, à condition qu'il ne parle pas de la petite contrebande qui se fait d'un côté à l'autre de la frontière dans sa région. J'habite aussi près de la frontière américaine, mais nous n'avons pas à craindre la Gendarmerie royale, car, les gens de cette région étant honnêtes, ils ne font pas de contrebande.

Je donne maintenant la liste des divers comités locaux qui appuient l'aménagement du canal de Chignectou. Ce sont ceux d'Amherst (N.-É.), Annapolis-Royal (N.-É.), Bathurst (N.-B.), Bear-River (N.-É.), Campbellton (N.-B.), Canso (N.-É.), Caraquet (N.-B.), Carleton-County (N.-B.), Charlottetown (Î. du P.-É.), Chatham (N.-B.), Chipman (N.-B.), Clarke's Harbour (N.-É.), Dalhousie (N.-B.), Digby (N.-É.), Edmunston (N.-B.), Fredericton (N.-B.), Grand-Falls (N.-B.), Grand-Manan (N.-B.), Hantsport (N.-É.), Hartland (N.-B.), Kentville (N.-É.), Moncton (N.-B.) et Newcastle (N.-B.).

M. le président: A l'ordre! Je ne crois pas que les observations du député soient pertinentes.

M. Cruickshank: Je m'incline devant votre décision, monsieur le président. Les gens des provinces Maritimes apprendront que, si leurs députés ne prêtent pas leur concours à la Colombie-Britannique, à l'Alberta ni à l'économie de l'ensemble du pays lorsqu'il s'agit de mettre en valeur les ressources du Canada dans l'intérêt des Canadiens, ils ne peuvent compter que nous appuierons les

travaux dont il est question dans la brochure. En réclamant le tracé canadien, nous songeons simplement à l'exploitation des ressources de notre province.

Le député de Coast-Capilano m'a intéressé lorsqu'il a exposé pourquoi nous estimons qu'il convient de transformer au pays même le bois d'œuvre canadien. Je l'ai moi-même déjà signalé. A notre avis, le principe vaut également dans le cas du poisson et d'autres ressources. Bien entendu, nous pourrions exporter l'excédent à tout marché intéressé.

M. Johnston: Quel prix payons-nous le bois d'œuvre de la Colombie-Britannique?

M. Cruickshank: Sachez au moins ceci: si vous payiez le bois de la Colombie-Britannique ce que nous payons pour le blé n° 4 de l'Alberta, vous n'auriez pas à vous plaindre.

M. Johnston: Cela ne répond pas du tout à la question.

M. Cruickshank: Je ne veux pas retarder l'adoption du projet de loi, monsieur le président. (*Exclamations*) J'entends des rires. J'ai été déçu de certains appuis que nous ont valus nos efforts en vue de mettre en valeur non seulement l'Alberta et la Colombie-Britannique mais, d'après notre conception, toute l'économie du Canada. J'ai été tout particulièrement déçu de voir que le nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique n'avait pas entrevu la magnifique occasion que nous donnaient ces deux sociétés et, c'est sous certaines réserves que je dis les deux à la fois, mais il est certain que l'une des deux sociétés offrait une magnifique occasion au nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le nord de la Colombie-Britannique renferme un potentiel de ressources égal à celles qu'a produites jusqu'ici la grande province de l'Alberta. Je ne comprends pas pourquoi, subitement, après quelques excellents discours,—j'ai été étonné de voir que tous les discours duraient quarante minutes, ce qui ne me plaît guère,—de la part des représentants albertains, on a soudainement clôturé le débat, sans que nos amis du parti créditiste aient soufflé mot. Les membres de mon parti sont en meilleure posture à cet égard. Personne ne me bâillonne ni aucun autre député libéral. Mais apparemment, il est possible de dicter sa volonté au grand parti créditiste et de lui intimier l'ordre de parler ou de se taire. Évidemment, c'est son droit. S'il ne tient pas à mettre en valeur la grande province...

M. Low: Qu'en savez-vous?

M. Cruickshank: Si vous ne tenez pas autant que votre excellent premier ministre à mettre en valeur votre magnifique province, il n'y a pas lieu de vous en vanter.